

AUGMENTER LES SALAIRES ET DEVELOPPER L'EMPLOI POUR FINANCER LES RETRAITES

LE 10 SEPTEMBRE, TOUS MOBILISÉS !

Prétextant le changement pour maintenant, le Chef de l'Etat, élu il y a un an avec son gouvernement, ses majorités à l'Assemblée Nationale, au Sénat, dans les Conseils Régionaux, nombreux Conseils Généraux, s'enlise dans la logique d'intégration capitaliste de l'Union Européenne.

L'austérité est à l'ordre du jour, partout. Après la mondialisation, la crise, la crise de la dette, ce sont les arnaques du « coût du travail », et de la compétitivité qui justifient actuellement toutes les régressions.

Refusant de s'opposer aux exigences du patronat, des groupes avec un MEDEF plus que jamais déterminé à défaire méthodiquement tous les acquis du Conseil National de la Résistance et bien

plus largement tous les acquis sociaux, démocratiques, conquis aux prix des luttes du monde du travail, Hollande et son gouvernement ont annoncé leur intention de passer en force une nouvelle réforme des retraites lors du simulacre de concertation appelé trompeusement « Conférence sociale » des 20 et 21 juin derniers.

S'appuyant sur un nouveau rapport, commandé par le gouvernement, cultivant le catastrophisme du choc démographique, entraînant une incapacité de financement des retraites, le gouvernement prône une nouvelle réforme dans la droite ligne de celles de 1993, 2003 et 2010, avec les mêmes recettes nocives pour les salariés et notre système de retraite solidaire par répartition.

QUE PRETEND ET PRECONISE LE RAPPORT MOREAU :

- Travailler plus longtemps : allongement de la durée de cotisations (44 ans en 2018),
- Réduire les pensions : désindexation des pensions actuelles (les pensions n'augmenteraient plus avec le coût de la vie),
- Fiscaliser la retraite : alignement de la CSG des retraités (6.6%) sur celle des actifs (7.5%).
- Harmoniser Public-Privé. Pour le public, calcul de la pension sur une période plus longue (de 3 à 10 ans contre les 6 derniers mois actuellement, avec pour conséquence, une baisse de 6 à 10 % des pensions dont le montant moyen aujourd'hui est de 1 301€/mois).

CE QUE NE DIT PAS LE RAPPORT MOREAU :

- Depuis 1960, la productivité a été multipliée par 5, ce qui signifie qu'un actif aujourd'hui, génère cinq fois plus de richesses pour financer les retraites qu'un actif de 1960,
- Ces 20 dernières années, la richesse créée par le travail (produit intérieur brut) de la France a doublé et on prévoit un nouveau doublement d'ici à 2050 (source : 8^{ème} rapport du Conseil d'Orientation des Retraites),
- Le passage de 37.5 annuités à 41.5 annuités retarde l'entrée des jeunes dans le monde du travail qui entraîne une aggravation du chômage :
 - 1 jeune sur 4 de moins de 25 ans est au chômage (source Insee),
 - 58.5 % des salariés du privé de plus de 55 ans ne sont plus dans l'entreprise (source Insee),
- En prolongeant la durée de cotisations, le gouvernement favorise le chômage des jeunes et des seniors.
- La réduction du montant des pensions n'a eu pour effet que d'augmenter la précarité et freiner la consommation des retraités alors que la consommation est le moteur de l'économie (57 % des richesses créées reposent sur l'économie).

Alors que les salariés du public comme du privé liquident leurs retraites aux alentours de 60 ans, quitte à perdre sur leurs pensions, **ces réformes** en pénalisant les carrières incomplètes **n'ont fait que réduire dramatiquement les pensions**, plongeant de nombreux retraités **dans la précarité et la misère** (1 million des plus de 65 ans sont sous le seuil de pauvreté. 50 % des nouveaux retraités touchent moins de 1000 €. Les femmes avec des carrières incomplètes sont les plus touchées).



Il n'y aurait plus d'argent pour financer les retraites :

- **200 milliards d'euros** : c'est le montant de la richesse créée par le travail, détournée chaque année des salaires vers les profits, depuis 30 ans,
- **330 milliards d'euros** : c'est le montant des richesses cumulées par les 500 plus grosses fortunes de France en 2013, en progression de 25 % par rapport à l'année 2012,
- **2,3 millions d'année de SMIC** : c'est l'équivalent de la fortune de Bernard Arnaud, PDG de LVMH ; 1^{ère} fortune de France (24,3 milliards),
- **40,9 milliards d'euros** : c'est le montant des dividendes versés aux actionnaires des entreprises du CAC40 en 2012, en augmentation de 5 % par rapport à 2011,
- **200 milliards d'euros** : c'est le montant cumulé des aides publiques, déversées chaque année aux entreprises, sans contrôle ni contrepartie.
- **30 milliards d'euros** : c'est le montant des exonérations de cotisations sociales patronales accordées chaque année aux patrons.

En réalité, si le patronat par la voix du MEDEF qui a trouvé des réponses à ses exigences auprès des gouvernements successifs, combat avec acharnement notre système de retraite solidaire par répartition, depuis sa mise en place en 1945, c'est parce que celui-ci lui est tout simplement insupportable. Non seulement, toute notre sécurité sociale, financée par le salaire, la cotisation sociale, échappe totalement à son emprise, à sa soif de profits, mais la cotisation sociale constitue un prélèvement direct sur les richesses créées par le travail et dégrève donc d'autant ses profits.

En fait, la question des retraites pose avec force la part des richesses créées par le travail consacrée à la réponse aux besoins des salariés, de la population, de l'incorrigible nécessité d'augmenter les salaires, retraites et minima sociaux, développer l'emploi stable et qualifié à temps plein pour renforcer le financement et pérenniser notre système de retraite solidaire par répartition.



Alors que les profits, notamment des grands groupes, explosent, que les fortunes les plus insolentes s'affichent, il est indispensable d'imposer, par la mobilisation, de récupérer notre dû pour gagner :

- ☉ Une véritable augmentation générale des salaires, retraites et minima sociaux de 300 à 400 euros,
- ☉ Le développement de l'emploi stable et qualifié, à temps plein, notamment par la réindustrialisation de notre département, la relocalisation des productions, l'investissement dans la recherche et le développement, l'innovation,
- ☉ L'arrêt des exonérations des cotisations sociales patronales,
- ☉ L'augmentation du taux de cotisation sociale patronale pour répondre aux besoins de notre protection sociale.

Afin d'assurer :

- le renforcement de notre système solidaire par répartition
- un départ à la retraite à taux plein, au plus tard à 60 ans pour descendre progressivement à 55 ans et dès 50 ans pour les travaux pénibles,
- 37,5 ans de cotisations avec la prise en compte des années d'études et d'inactivité forcée, dès 18 ans,
- une pension de 75% du meilleur salaire brut,
- une pension minimum égale au SMIC, revalorisée sur la moyenne des salaires et non sur les prix.

Dans le cadre de la journée nationale interprofessionnelle de grève et de manifestations
du 10 SEPTEMBRE 2013

à l'initiative de la CGT, FO, FSU et Solidaires, l'Union Départementale des Syndicats CGT de Loir & Cher appelle tous les salariés actifs, retraités, privés d'emplois à agir ensemble, à se mettre en grève et participer aux rassemblements et manifestations à :

Blois : 14H30 devant la Préfecture,
Romorantin : 10H30 devant la sous-préfecture,
Vendôme : 10H30 place de la Liberté.

Comme dans d'autres périodes de notre histoire, par la mobilisation unie, solidaire et déterminée de tous les salariés, nous pouvons imposer de nouvelles conquêtes sociales.